

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 19 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 du mois de février à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 12 février 2024.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, Nadine DESMARAIS adjoints,
Stéphane AUZERAL, Jean Pierre BUERBA, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Jean Baptiste GRANGE.

ABSENTS EXCUSES

Raphael BENOIT

Laura LAVILANIE

Anne Laure JEAN BAPTISTE procuration à Sylvie BIRABEN

Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT

Jean-Laurent PEREZ

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jean Baptiste GRANGE est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **18 janvier 2024**.

Le compte rendu du conseil municipal du **18 janvier 2024** est approuvé à l'unanimité.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE CAF 2024-2027

(15-2024)

Monsieur le Maire rappelle que la communauté de communes Aure Louron s'est engagée dans une Convention Territoriale Globale avec la CAF des Hautes-Pyrénées en 2019 pour une durée de trois ans. Celle-ci est arrivée à échéance au 31/12/2023.

La démarche CTG permet de :

- Réaliser et de mettre en place un projet de territoire sur toutes les thématiques de l'action sociale (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement...)
- Faire bénéficier des financements bonus territoires (ex-financements versés dans le cadre des Contrats Enfance Jeunesse), aux gestionnaires des équipements petite enfance, enfance et jeunesse et parentalité.

La CAF nous propose de renouveler cette convention pour 2024-2027.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Autorise Mr le Maire à signer cette nouvelle convention 2024-2027

Au registre sont les signatures,

Philippe CARRERE
Maire d'Arreau